

BP Fleuriste

PRÉSENTATION

Le titulaire du Brevet Professionnel Fleuriste intervient dans un atelier floral et en magasin de fleuristerie. Il réalise tous travaux floraux créatifs et esthétiques, dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise le client. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Réceptionner, préparer végétaux et accessoires
- Planifier et répartir les tâches
- Exécuter des travaux courants
- Maintenir en état l'atelier floral et l'attractivité du point de vente
- Réaliser des travaux floraux élaborés en faisant preuve de créativité
- Prévenir maladies et accidents
- Qualifier la clientèle
- Exploiter l'offre commerciale
- Préparer les outils d'aide à la vente et conduire une vente conseil
- Traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication
- Traiter une vente complexe
- S'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client

DÉBOUCHÉS / POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du BP Fleuriste est un fleuriste qualifié qui exerce son activité en priorité chez un artisan fleuriste et éventuellement en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent. Il exerce son activité sous l'autorité du chef d'entreprise ou d'un fleuriste hautement qualifié. Il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et prioritairement inductives. Les séances de formation sont construites à partir des référentiels de formation et de l'expérience des apprenants en entreprise. L'approche pluridisciplinaire est privilégiée autant que possible.

CONTACTER LE CECOF

04.74.38.40.22
integration@cecof.asso.fr

CECOF

52, av. de la Libération
01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22
cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MÉTIERS DE LA FLEURISTERIE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Etre titulaire du CAP Fleuriste

TARIFS

La formation est gratuite pour le bénéficiaire en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise, via l'OPCO.

Code RNCP : 36005

Nom certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Date d'enreg certification : 03/05/2021



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation (un bulletin par semestre) en préparation de l'examen final qui se déroule selon des épreuves pratiques, écrites et orales portant sur les enseignements généraux et professionnels reçus au cours de leur formation.

En outre, les projets doivent être réalisés en entreprise, de la prise de commande client, en passant par la prévision et gestion des quantités de fleurs, à la commande de végétaux et matières premières, réalisation du projet, évaluation de la satisfaction client, retour d'expérience avec amélioration de la pratique.

ooo

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Apprentissage
- Eligible au CPF
- Contrat de professionnalisation
- Transition Pro
- CFP
- Financement France Travail

Qualification à l'entrée	Durée de la formation	Alternance
CAP Fleuriste	2 ans : 800 heures	1 semaine sur 3

Période d'inscription à compter de mi-décembre

Début de la formation à partir de fin août.

Démarrage en entreprise : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation

ooo

PROGRAMME DE FORMATION

BP Fleuriste

Expression française et ouverture sur le monde

Anglais

Reconnaissance des végétaux

Botanique

Technologie

Dossier professionnel

Développement commercial

Gestion et management

Travaux pratiques

Vie de classe

Contenu adapté en fonction des blocs de compétences et des diplômes précédents déjà acquis.



CECOF - Centre de Formation

52, av. de la Libération - 01500 Ambérieu en Bugey

Tél. : 04 74 38 40 22 - email : cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MAJ 14/04/2026